



## Année universitaire 2024-2025

### Calendrier des inscriptions administratives

	Toutes formations
Ouverture du portail inscriptions* toutes formations (hors doctorat)	Du 2 au 18 juillet et du 21 août au 13 septembre 2024
Inscription en Doctorat	Réinscription : du 21 août au 1 <sup>er</sup> décembre inclus Inscription en 1 <sup>e</sup> année : à partir du 1 <sup>e</sup> septembre
rendez-vous téléphoniques ouverts aux bacheliers (hors IUT)	Du 2 au 18 juillet 2024

\*ouverture du portail sous réserve de la publication de l'arrêté ministériel relatif aux droits d'inscription.

- Pas de traitement des dossiers d'inscription entre le vendredi 19 juillet et le mardi 20 août 2024 inclus.
- Les apprentis disposent de 3 mois à partir de la date de rentrée de la formation visée pour trouver une entreprise et s'inscrire régulièrement ;
- Les étudiants en contrat de professionnalisation disposent d'1 mois à partir de la date de rentrée de la formation visée pour trouver une entreprise et s'inscrire régulièrement.